



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail des pêcheries traditionnelles Mercredi 18 Avril 2018 - Madrid

La réunion a été dirigée par Francisco Portela Rosa (Vice président du groupe de travail), Basilio Otero étant excusé.

Le compte rendu de la précédente réunion du groupe de travail a été validé en l'état.

La réunion s'est déroulée en deux temps : un premier point sur le projet d'avis sur l'éolien écrit par Francisco Portela Rosa puis un point de discussion sur le Brexit et ses enjeux pour la pêche.

Projet d'avis éolien

Ce projet d'avis consiste à montrer que les membres du CC Sud ne sont pas contre l'exploitation des énergies marines renouvelables, tant que celles-ci n'empêchent pas la pratique de la pêche. La Commission Européenne ne devrait donc pas, selon les membres, participer au financement de projets situés sur des zones de pêche.

Francisco a déploré l'absence de suggestions sur le projet d'avis en amont de la réunion. Un délai supplémentaire d'une semaine est accordé aux membres souhaitant apporter des contributions.

Brexit

Ana Matias (SCIAENA) a présenté les points qui ont été abordés lors de la réunion du 13 Avril entre les différents Conseils Consultatifs.

Lors de cette réunion, l'historique des pêches dans la zone et la période de transition avant la sortie du Royaume Uni ont été présentés, ce qui n'a pas permis de répondre aux incertitudes des participants. Ana s'est engagé à diffuser un compte rendu de cette réunion.

Les membres du CC Sud ont exprimé leurs inquiétudes concernant un report des flottilles et ses conséquences socio-économiques.

Francisco a informé les membres qu'un récent accord avec le Maroc pourrait offrir de nouvelles possibilités de pêche intéressantes.

Il a été suggéré de rédiger une lettre à la Commission Européenne, afin d'affirmer la position du CC Sud et son désir de maintenir son autonomie dans sa zone de compétence. Ce projet de lettre sera débattu au sein du Comité exécutif le 30 Mai 2018.

